











Sur la droite de la cuisine s'étend une pièce à office de séjour.

SEJOUR :

Le sol est revêtu d'un parquet stratifié usagé, marqué par de nombreux éclats et des trous, un gros trou est présent à l'approche de la pièce attenante située au fond à droite de l'habitation.

Les murs sont fibrés et peints.

Le plafond est enduit et peint en blanc. Il y a un point lumineux.

Se trouve une fenêtre donnant sur cour que j'ai nommée plus avant à double vantail, châssis PVC blanc, vitrerie double vitrage, sans volet.

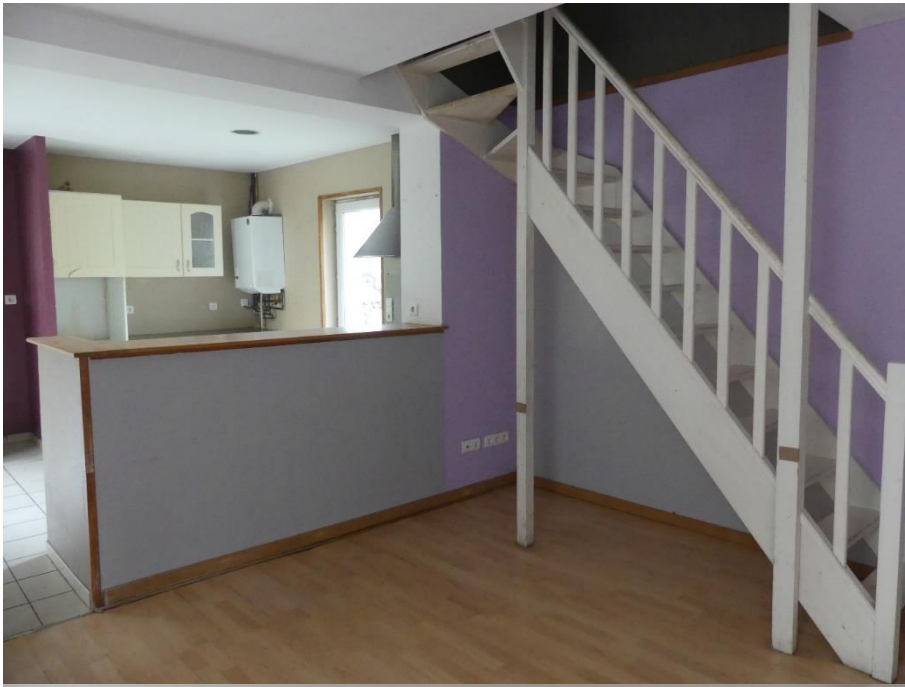
En dessous un radiateur à tête thermostatique.

Une porte-fenêtre à double vantail, châssis PVC blanc, vitrerie double vitrage dont l'aspect est particulièrement sale et humide. Cette porte-fenêtre présente trois clés. Absence de volet sur l'extérieur.

Au niveau de ce séjour, un escalier se présente que nous verrons plus après.











Une pièce attenante est accessible par le biais d'une double porte en bois, vieille porte avec vitrerie simple vitrage. Au sol les lames de stratifié sont cassées.

PIECE ATTENANTE :

Le sol est revêtu d'un stratifié usagé, en mauvais état.

Présence de plinthes sur le pourtour.

D'importantes traces d'humidité sous forme de remontées capillaires sont visibles au fond de la pièce donnant plus en avanture.

Les murs sont fibrés et peints.

Le plafond est enduit et peint en blanc. Deux points lumineux.

Se trouve un radiateur à tête thermostatique.

Une imposte vitrée fixe en châssis PVC blanc, vitrerie double vitrage, donne vue au sein de la cour que j'ai vue plus avant.

On notera que les lieux sont particulièrement sales et humides.

A noter que cette pièce se trouve au versant de la maison située au n° 7 où nous avons observé une partie murale condamnée.

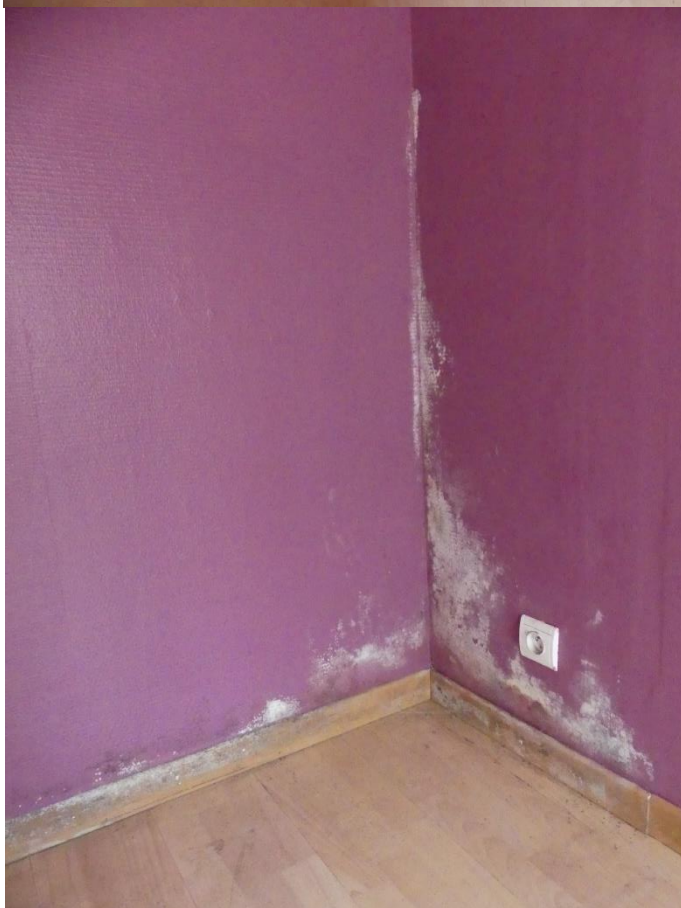
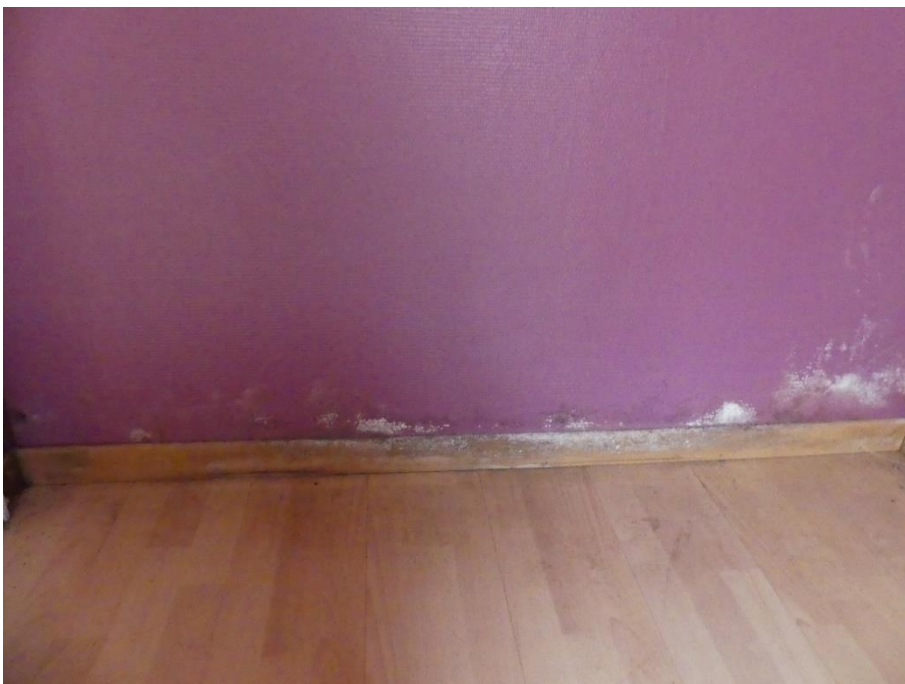
Présence d'une prise télé.



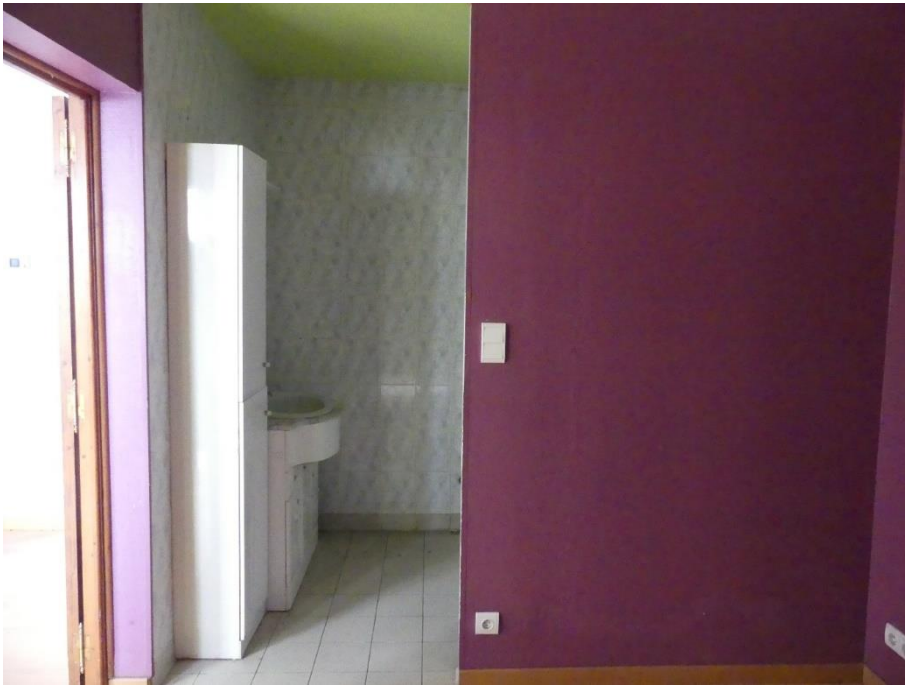












POINT D'EAU :

Cette pièce abrite également un point d'eau. Présence d'une barre de seuil.

Le sol de ce point d'eau est carrelé, un ancien carrelage avec plinthes assorties sur le pourtour.

Les murs sont carrelés.

Le plafond est enduit et peint dans les tons vert, un point lumineux.

Se trouve un radiateur sèche-serviettes fixé au mur, deux miroirs fixés aux murs, un défaut de carrelage est visible sous le deuxième miroir à l'approche de la cabine de douche. Il existe une vieille cabine de douche usagée, du mobilier de salle de bains en façade mélaminé blanc avec un plan de travail en marbre, une vasque thermoformée, en contrebas des portes de placard en mélaminé de couleur blanche, un meuble colonne sur la gauche.











De retour au niveau du séjour, par le biais d'une arcade, nous pénétrons au sein du salon.

SALON :

Le sol est revêtu d'un carrelage dans les tons beige avec plinthes assorties sur le pourtour.

A nouveau des traces d'humidité se laissent entrevoir à de nombreux endroits dans la pièce.

Le dessus des plinthes est moucheté de traces noires.

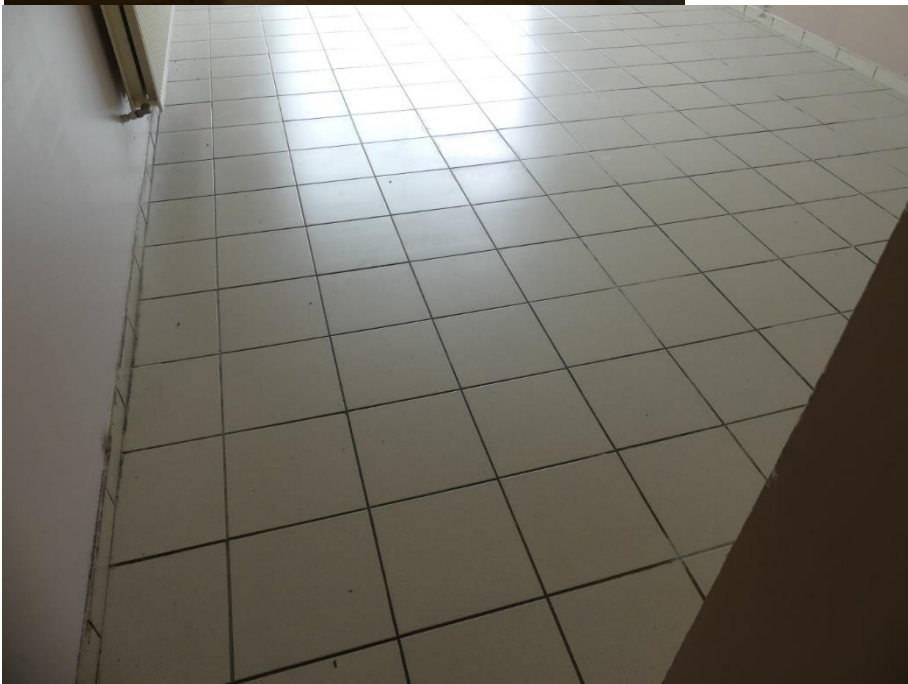
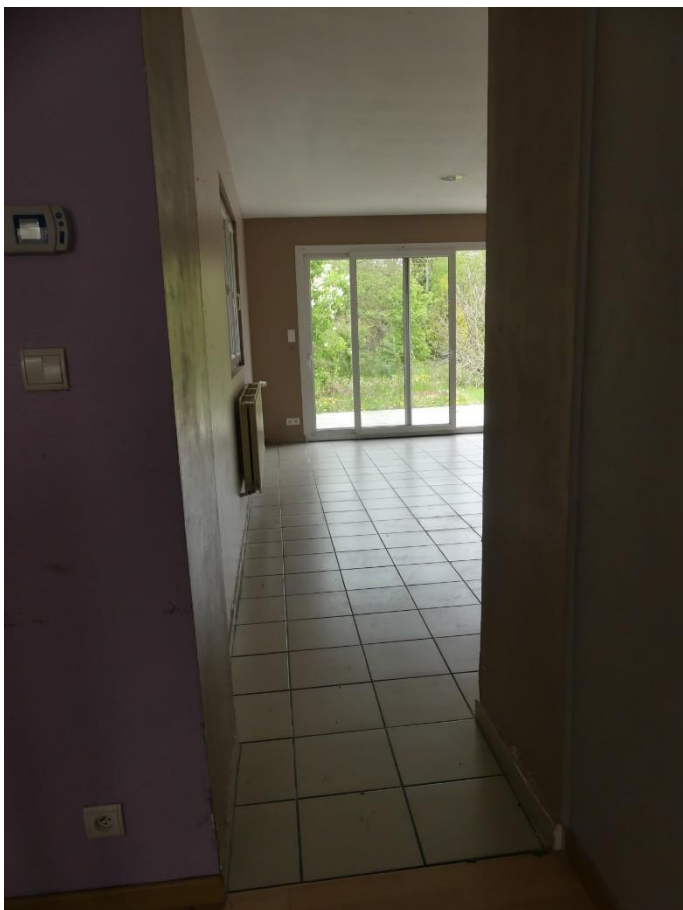
Les murs sont enduits et peints dans les tons beige.

Le plafond est enduit et peint en blanc. Il y a deux points lumineux sous forme de spots.

Se présente ensuite sur le mur de gauche une fenêtre à trois vantaux en châssis PVC blanc, vitrerie double vitrage, en dessous de laquelle se trouve un radiateur à tête thermostatique.

Puis une baie coulissante à double vantail, châssis PVC blanc, vitrerie double vitrage, qui coulisse correctement.

Présence d'une prise télé, d'une prise téléphone au sein de cette pièce.















MONTEE D'ESCALIER :

Depuis le séjour, nous accédons à l'étage par le biais d'un vieil escalier en bois avec des marches, une rambarde main courante sur la gauche.

Les murs sont tapissés, tapisserie dans les tons marron.
Le plafond est enduit et peint en blanc.

L'escalier craque fortement sous nos pas.

Nous accédons sur un palier.





PALIER :

Le sol est revêtu d'un vieux linoléum.

Les murs sont tapissés.

Le plafond est enduit et peint en blanc. Il y a un point lumineux avec ampoule.



Sur la droite se présente une première chambre.

PREMIERE CHAMBRE :

Accès par un bloc-porte postformé prépeint dans les tons rose. Présence d'une barre de seuil.

Le sol de cette chambre est revêtu d'un stratifié.
Présence de plinthes en bois sur le pourtour.
Les murs sont tapissés dans les tons gris.
Le plafond est enduit et peint en blanc. Il y a un point lumineux avec ampoule.
Présence de poutres en bois apparentes.

Il existe un radiateur à tête thermostatique.

Une trappe de sûreté au sein des combles, puis une fenêtre de toit rotative donnant sur l'arrière de l'habitation, châssis bois, vitrerie double vitrage, disposant d'un store occultant qui est cassé.













La porte face à la montée d'escalier est estampillée « Bain », il s'agit d'un bloc-porte postformé prépeint dans les tons rose, présence d'une poignée et plaque de propreté, verrou intérieur. Présence d'une barre de seuil.

SALLE DE BAIN :

Le sol est revêtu d'un vieux linoléum.
Présence de plinthes sur le pourtour.

Absence de lumière au sein des lieux, en conséquence mes constatations seront toute réserve.

Il y a un point lumineux au plafond sous globe.

Un meuble de salle de bains en façade mélaminé de couleur blanche avec un miroir en contrehaut, une vasque, une robinetterie.

Un radiateur sèche-serviettes est fixé au mur.

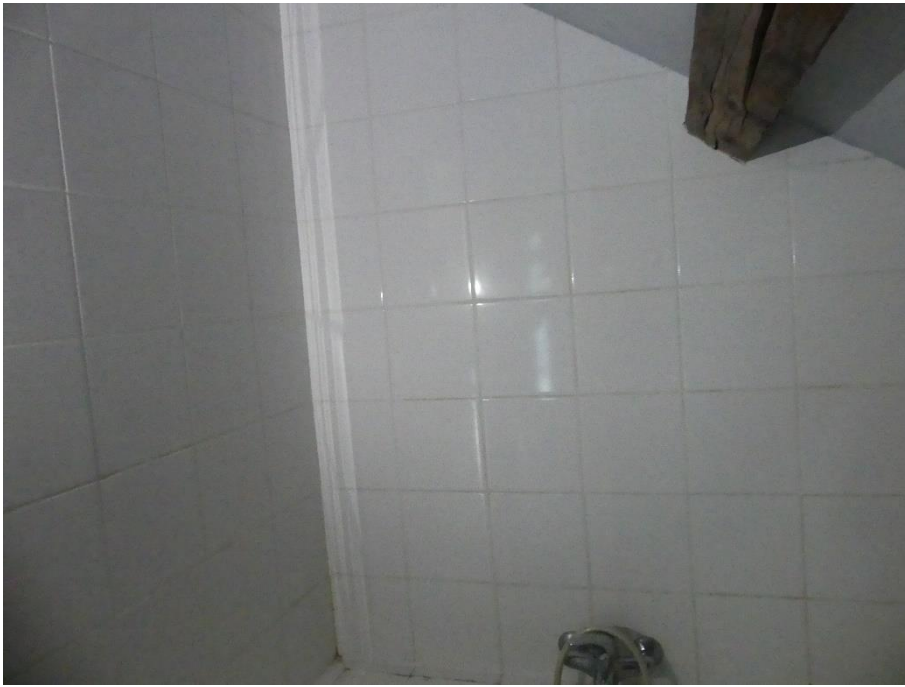
Enfin, une baignoire se présente avec un tablier usagé, en mauvais état, une robinetterie mitigeur, une douchette à main, un flexible de douche. Les murs au niveau de la baignoire sont carrelés.











Enfin, une dernière chambre est accessible au fond du couloir sur la gauche.

DERNIERE CHAMBRE :

Le sol est revêtu d'un linoléum usagé.

Présence de plinthes en bois sur le pourtour.

Les murs sont enduits et peints dans les tons bleu.

Le plafond est enduit et peint en blanc avec poutres en bois apparentes.

Présence d'une prise télé et d'une prise téléphone.

Se trouve un radiateur à tête thermostatique au-dessus duquel se trouve une fenêtre de toit rotative, châssis bois, vitrerie double vitrage avec un store occultant.













Nous nous transportons ensuite sur l'arrière de l'habitation depuis la baie vitrée du salon.

JARDIN ARRIERE :

Une terrasse se présente avec un barbecue en dur. La terrasse est carrelée.





Sur la gauche se présente une cour vue depuis la cuisine que nous avons vue plus avant, cette cour est envahie de végétation dense. Au sol il s'agit de cailloux.

Un petit appentis construit en brique y est présent, une vieille menuiserie, une porte, le sol est en béton, les murs sont en brique, le plafond est constitué de tôles ondulées.













Puis s'étend sur l'arrière un terrain qui est engazonné avec une végétation dense, plusieurs arbustes, l'ensemble n'est pas entretenu.

Une parabole est fixée au mur d'enceinte.

Une vieille balançoire y est entreposée.

La propriété est bordée sur le pourtour par d'importants murs de briques d'une hauteur supérieure à 2 mètres.











Monsieur Alban THELLIEZ-DEHOOGHE, diagnostiqueur, me déclare que la surface totale au sol est de 132.79 m2 et que la surface habitable est de 86.61 m2.

A l'issue de mes constatations au sein de ce logement N°5A et de la réalisation des diagnostics immobiliers concomitant, nous nous retirons et je referme l'ensemble des lieux, fenêtres et porte à clé. Je reprends les clés avec moi.

Les clés des trois logements sont reprises avec moi en l'étude.

Des photographies prises par mes soins et représentant la réalité des faits sont insérées au présent procès-verbal de description.

Ayant par là terminé la description de l'ensemble immobilier, je me retire à 16H00.

En vertu des dispositions de l'article A444-18 de l'arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice, il est indiqué que la prestation objet du présent acte a débuté le 06/05/2021 à 11H10, pour se terminer le 06/05/2021 à 16H00, pour une durée de 04h50.

Le présent procès-verbal de description est établi sur deux cent soixante trois pages, outre annexes.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

Les logements étant indépendants les uns des autres, chaque diagnostic immobilier établi par Monsieur Alban THELLIEZ-DEHOOGHE, diagnostiqueur certifié auprès de la SARL DIAMMO DIAGNOSTICS IMMOBILIERS sont annexés au présent Procès-Verbal de Description.



Caroline MOREAU
Huissier de Justice Associée

Coût : NEUF CENT QUATRE VINGT SIX EUROS ET QUARANTE QUATRE CENTS

Honoraires	814.36 €
SCT :	7,67 €
TVA 20,00 %	164.41 €

TOTAL TTC	986.44 €